

## INSCRIPTION A L'ECOLE

L'adhésion à l'école de danse Céline DABROWSKI est obligatoire pour tous. Elle est valable pour toute la saison en cours et couvre les frais de dossier et d'assurance.

Les frais d'adhésion couvrent :

- Les frais d'inscription : 14€ pour les enfants et adolescents,  
15€ pour les adultes
- Les cours de danse

Les frais de participation au spectacle (achats et confection des costumes, achats de CD etc...) : 13€ (**tout ce qui concerne l'organisation du spectacle**)

L'inscription est valable du 10/09/2018 au 16/06/2019

L'adhésion à l'école est annuelle. **Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année scolaire. Quelque soit le motif, les cours non suivis au cours de l'année ne sont ni remboursés, ni reportés.**

**Il est rappelé que l'inscription est personnelle et nominative, en conséquence, elle ne saurait être transmise à une autre personne.**

Des facilités de paiement par trimestre peuvent être accordées. Dans ce cas, les adhérents fourniront à l'inscription les trois chèques correspondant aux trois trimestres de l'année scolaire en cours. Les chèques seront débités au plus tard le 5 de chaque début de trimestre.

**Il est rappelé que le paiement trimestriel est une facilité de paiement. Il ne constitue en aucun cas une inscription trimestrielle ; l'élève s'engageant à suivre les cours tout au long de l'année.**

Les cours de danse - pour toutes les disciplines - n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires.

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur de l'école de danse, et m'engage à m'inscrire pour la saison 2018/2019.

La directrice de l'école  
Céline DABROWSKI

Signature(s) Date  
L'élève (majeur) ou son représentant légal.

## AUTORISATION DE PHOTOS

J'autorise.....

Je n'autorise pas.....

Ma fille, mon fils à être pris(e) en photo : photos souvenirs mises en ligne sur le site  
[www.ecoledansedabrowski.com](http://www.ecoledansedabrowski.com)

Chalon-sur-Saône, le

Signatures

